

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Bridge Club Wavrien du 19 septembre 2024

PROCES -VERBAL

La séance est ouverte à 18h00 sous la présidence de Jean Koscielniak

Membres présents :

Freddy Froyen, Jean Chabotier, Philone Van Meensel, Cecile Vandam, Marc Van Loqueren, Josiane Duvignaud, Philippe Clavareau, Therese Urbin-Choffray, Adriana Hernandez, Roger Walrant, Francis Goblet, Michel Paquot, Jeannine Cristens, Dominique Darmstaedter, Marc Smeyers, Jean Koscielniak, Kathy Rice.

Membres représentés :

Maddy de Buisseret (Josiane), Joseph Varga (Freddy), Berthe Guisset (Francis), Pierre Bouton (Marc S), Danielle Mosely (Kathy), Marie-France Toussaint (Kathy), Brigitte Verge (Kathy).

Ce qui correspond à une participation de 68,6 % des membres effectifs .

1. Accueil.

Le Président remercie les nombreux membres pour leurs présences et ouvre la séance.

2. Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

L'ordre du jour proposé est approuvé par les membres.

3. Mot du président - Minute de silence.

Une minute de silence est respectée en mémoire des membres du club décédés au cours de la période 2023- 2024: Françoise Turin, Yves Bastin, David Johnson.

L'évolution du nombre de membres en 2022-2023-2024 : 29-41-35

L'évolution du nombre de joueurs en 2022-2023-2024 : 52-60-62

L'évolution du nombre de paires en moyenne en 2022-2023-2024 : 8.35 – 12.28 – 11.91

Nous maintenons pour le nouvel exercice le droit de table actuel : pour les membres de 5 € (3 € pour la location de la salle avec un ticket boisson de 2 €) ; pour les non-membres de 7 € (les 2 € supplémentaires revenant au club)

Remise de prix : des bouteilles de vin ont été remises pour l'assiduité en 2023 aux 3 premiers membres et aux 10 meilleurs résultats individuels.

Assiduité en 2023				Résultats individuels %			
1	Jeannine	Cristens	49	1	Jean	Koscielniak	56.77
2	Kathy	Rice	48	2	Cecile	Vandam	55.52
3	Adriana	Hernandez	47	3	Michel	Paquot	55.45
4	Dominique	Darmstaedter	45	4	Marc	Smeysters	55.31
5	Therese	Urbin-Choffray	44	5	Jean	Chabotier	55.15
6	Vincent	Damien	44	6	Therese	Urbin-Choffra	54.75
7	Marc	Smeysters	43	7	Jean	Van Miegroet	54.55
8	Jean	Van Miegroet	43	8	Marc	Van Loqueren	54.54
9	Marc	Van Loqueren	43	9	Dominique	Darmstaedte	54.18
10	Marie-Fran	Toussaint	38	10	Pierre	Vander Ecken	52.74

4. Présentation des comptes.

Les comptes sont présentés par la trésorière Cécile Vandam. Sur l'exercice 2023 - 2024, nous enregistrons un légère perte de 657,44 € principalement liée au tournoi annuel du mois de mars 24 et du nombre restreint de membres (35 en 2024).

5. Rapport du vérificateur aux comptes.

Le vérificateur aux comptes, Emile Goblet estime que le bilan et les comptes de résultats reflètent correctement la situation du Cercle. Il propose d'accepter les comptes tels que présentés et de donner décharge aux administrateurs.

L'Assemblée générale approuve les comptes à l'unanimité.

6. Décharge aux administrateurs et au vérificateur aux comptes.

Faisant suite à l'approbation des comptes et à la proposition du vérificateur aux comptes, l'Assemblée générale donne décharge aux administrateurs et au vérificateur aux comptes.

Lors de l'appel à candidats, Philone Van Meensel s'est proposée pour être notre vérificateur aux comptes pour l'exercice 1/9/24 au 31/8/2025. Sa candidature est approuvée à l'unanimité.

7. Mandats comité

Sont sortants et rééligibles : Kathy Rice, Marc Smeysters , Francis Goblet et Jean Koscielniak. L'Assemblée générale approuve le renouvellement de ces mandats pour une durée de 2 ans.

Est démissionnaire : Cécile Vandam – Après 33 ans de bons et loyaux services, Cécile a décidé de ne plus continuer l'aventure. Elle a été applaudie par tous les membres présent et a reçu un très beau bouquet de fleurs de la part du comité. Sa fonction de Trésorière sera assurée par Francis Goblet.

L'Assemblée générale prend acte de cette démission.

8. Révision des statuts – art 22 Dissolution – Liquidation

En cas de dissolution – liquidation du club, le comité a décidé d'organiser un dernier repas avec tous les membres et de distribuer le solde de l'argent restant à une association caritative belge et locale.

9. Cotisation annuelle du club & Cotisation LBF

Au vu de notre bon état financier, nous maintiendrons la cotisation annuelle du club pour l'exercice 2024-2025 à 30 € auquel s'ajoute la cotisation LBF de 25 €. Nous demandons à nos membres de bien vouloir s'acquitter de ces 2 cotisations en début de saison dès le 1^{er} septembre 2024.

Un rappel sera envoyé à tous nos membres via notre site internet.

10. Compétition – Tournoi annuel - Repas annuel

- Coupe Bruxelles – Brabant 2024-2025 - Nous avons constitué une équipe pour la prochaine saison. Elle sera composée de Thérèse Urbin-Choffray , Cécile Vandam, Kathy Rice ,Maura Carroll, Marc Van Loqueren, Jean Van Migroet, Roger Walrant, Francis Goblet, Marc Smeyers, Dominique Darmstaedter, Jean Koscielniak.
- Tournoi annuel - Nous organiserons notre tournoi annuel de printemps Wavre pour la prochaine saison entre mars et ami 2025. Toutes les modalités doivent encore être définies
- Repas annuel – Il sera organisé dans le courant du mois de mai 2025.notre repas annuel prochainement. La date de cet événement et toutes les modalités vous seront communiquées ultérieurement via notre site web.

11. Divers

- Le club possède quelques tables de bridge qui pourraient être vendue – prix à définir
- Le comité a décidé de ne pas acheter un distributeur de donnes préparées pour son coût important et surtout le temps de préparation requis. Nous continuerons donc d'encoder les donnes mélangées par les joueurs à chaque tournoi.

La séance est clôturée par le Président qui remercie les membres, et se poursuit par le verre de l'amitié et avec une collation offerte par le club.

Le président

Jean Koscielniak

+32 477 905210